

Le dispositif nécessite la volonté de la communauté éducative, il n'est pas réservé aux disciplines humanistes mais s'adosse à l'ensemble des enseignements. Pour en garantir la réussite, la mise en place d'au moins 2 comités est recommandée.



## Le comité de pilotage

### Pourquoi un comité de pilotage ?

Pour garantir la réussite et la pérennité du dispositif, il est indispensable de s'assurer du consensus de l'ensemble des participants. Pour ce faire, la mise en place d'un comité de pilotage (membres de l'équipe éducative, élèves, parents, personnels de direction...) est une condition préalable.

Ce comité de pilotage doit notamment :

- Appuyer sa réflexion sur les interrogations soulevées lors du conseil pédagogique.
- Accompagner le dispositif en le questionnant régulièrement et en remédiant aux problématiques soulevées.

### Quel est le rôle du comité de pilotage ?

Le comité de pilotage est sollicité afin de :

- Faire des propositions pratiques : (créneau adapté, fréquence, communication, accès aux livres, lectures et supports autorisés, sonnerie...)
- Faire des propositions pédagogiques : (en faire un projet porté par l'ensemble de l'équipe, enrichir la lecture par des entrées disciplinaires, favoriser les échanges, penser à adapter le dispositif à tous les niveaux de lecture...)

Toutes ces propositions doivent être validées par le CA.

Le comité de pilotage accompagne le dispositif en le questionnant régulièrement et en remédiant aux problématiques soulevées.

Il veille particulièrement à ce que le projet s'inscrive dans le projet d'établissement, voire le projet de réseau, et s'articule à des objectifs ainsi qu'à des axes de développement prioritaires.



## Le comité de lecture

### Pourquoi un comité de lecture ?

Le comité de lecture offre un espace de rencontre et d'échanges.

Il permet de mieux appréhender la diversité des profils de lecteurs et d'impliquer les élèves dans le dispositif.

Il crée du lien : avec le livre, entre les élèves... et les lieux du livre (bibliothèque, médiathèque, librairie).

Il s'inscrit dans le prolongement du comité de pilotage en adaptant le dispositif aux besoins de la communauté de lecteurs (élèves et adultes).

Les bienfaits sont nombreux :

- Développement de l'autonomie dans les choix de lecture
- Développement de qualités de communication
- Entraînement à l'argumentation
- Engagement et motivation à prendre part à un projet collectif

### Quelles modalités pour le comité de lecture ?

Le comité de lecture est placé sous la responsabilité d'un médiateur du livre.

Un règlement fixe les règles de fonctionnement : composition, fréquence, créneau horaire, engagement de l'élève à venir régulièrement, attitude et respect.

Il est intéressant de lui donner une identité propre : recherche d'un nom, création d'un logo.

La dynamique du groupe de lecteurs adopte généralement ce schéma : lectures, débats et sélections.

Les recommandations des élèves peuvent prendre des formes diverses : un résumé- accroche, une chronique-vidéo ou audio, une bande-annonce, une revue, une présentation « Bookflix ».

Ces recommandations pourront ensuite être publiées sur une revue, un blog, un portail (E-Sidoc pour les CDI), un réseau social (Babelio), un marque-page...

Pour proposer des nouveautés littéraires à nos élèves, on pourra envisager :

- de participer à des prix littéraires (Les Incorruptibles, Défi Babelio, prix Mangawa, Chimère, le prix du livre « Science pour tous...)
- ou bien encore de s'inscrire à des offices de bibliothèque. Les bibliothèques départementales, les librairies parfois, proposent tout au long de l'année des offices. Tous les genres (romans, mangas, BD, documentaires) y sont représentés.